

## Yoga

---

La pratique du yoga a repris le jeudi 22 septembre 2005.

Les cours ont lieu dans la salle située au-dessus de la Mairie.

**le Lundi et le Jeudi  
de 19h 15 à 20h 30**

Pour se renseigner, téléphoner à :

Maryse BENAMOUR  
04 67 55 62 42

Deux séances d'essai sont possibles avant de s'engager dans une pratique suivie.

## Paroisse

---

Ensemble paroissial Montarnaud,  
Argelliers, La Boissière,  
Saint-Paul et Valmalle, Vailhauquès

Messes :

- un samedi sur deux à Argelliers ou La Boissière à 18h ou 19h (en été)
- un Dimanche sur deux à St. Paul ou Vailhauquès à 9h 30.
- tous les dimanches à Montarnaud à 11h.

Cathéchisme

- le mercredi à 10h 15

Contact :

Marie-Dominique BONNAL  
04 67 55 66 98  
Paroisse : 04 67 55 46 40

## Gym

---

Il y a 10 ans que Yolande vient nous dispenser ses cours de gym au sein de l'association "Les 3A".

Cette année elle laisse la place à Yan. Nous repartons donc pour une année nouvelle formule, mais toujours dans un cadre amical et pour maintenir forme et santé.

Rejoignez le groupe tous les mardis de l'année scolaire, à 20 h 30, salle au-dessus de la mairie.

Reprise le :

**Mardi 27 Septembre 2005  
à 20h 30**

Séance d'essai gratuite.

Renseignements et inscriptions sur place.

Contact :

Marie-Dominique BONNAL  
04 67 55 66 98

## Poney Club

---

Samedi 1er Octobre,  
ouverture du Poney Club associatif  
"Les Cavaliers d'Argelliers"

à l'écurie du Mas de Cournon.  
Carrière, manège, chemins de randonnée, promenades à cheval et poney, anniversaire poney...

Renseignements  
et inscriptions

04 67 66 64 71  
ou 06 09 93 13 82

# Argelliers

---

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES - SEPTEMBRE 2005



## Cantagrils

La sècheresse de l'année a eu sans aucun doute des répercussions sur l'alimentation du forage desservant le Domaine de Cantagrils. Le Samedi 13 Août, alerte était donnée par l'ASDC sur la pénurie d'eau. La municipalité est intervenue immédiatement auprès du Conseil Général pour faire assurer l'alimentation du réservoir par camions citernes.

Alerté, le SIEA du Pic Saint Loup a réagit rapidement en réalisant une adduction provisoire du Domaine au réseau public d'eau potable.

Les travaux de réalisation du nouveau réservoir et de l'adduction définitive débiteront courant 2006.

## Lagunage

Les travaux de curage des boues des 2 bassins du lagunage débiteront le mardi 27 septembre.

## Numérotation

La numérotation des habitations que nous avons prévue afin de faciliter le travail du facteur et des livreurs est disponible.

Eric, l'employé communal passera chez vous à partir du mois d'octobre, pour vous porter votre numéro et sur votre demande il le mettra en place.



## Rentrée des classes



Effectif rentrée 2005/2006  
Répartition des élèves par classe

Mme Nathalie CAVAILLES  
Maternelle ..... 20

Mme Magali RIOU  
CP/CE1 ..... 23

M. William VEYRIE  
CE2/CM1/CM2 ..... 17

## A la découverte d'Argelliers

Comme nous l'avions déjà évoqué, cette promenade d'une journée dans la garrigue autour du village permettra d'aller à la rencontre d'une partie de l'histoire de la commune. A la découverte du lavoir, des sources, d'une verrerie, des charbonnières et des fours à chaux ainsi que de nombreux commentaires sur la flore rencontrée. Cette journée aura lieu le dimanche 16 ou 23 octobre.

Un tout prochain journal communal lui sera entièrement consacré.

## Cinéma d'Argelliers

Programmation pour le Vendredi 4 Novembre :  
Le parfum de la dame en noir.

## Bibliothèque Municipale

Rendre accessibles à tous des ouvrages relativement onéreux en librairie, tel était le voeu du conseil municipal et des responsables de la bibliothèque... voilà qui est fait et continuera à se faire dans les prochaines années.

La bibliothèque vient de s'enrichir de beaux livres :

- L'art aujourd'hui (Edward Lucie)
- Tout sur la maison
- Montpellier, bras dessus bras dessous (Roland Jolivet)
- Les abbayes de France (par Geo)
- Larousse Monuments de Paris
- Europe Merveilles (Sylvain Augier)
- Le viaduc de Millau
- ...

Ouverture de la bibliothèque :  
le vendredi  
de 16h 30 à 19h 00

## Mairie d'Argelliers

Ouverture du secrétariat :

Lundi 9h - 12h et 14h - 19h  
Mardi 9h - 12h et 14h - 17h  
Mercredi 9h - 12h  
Jeudi 9h - 12h et 17h - 19h  
Vendredi 9h - 12h

Permanences

du Maire et des Adjoints  
Lundi et Jeudi de 18h à 20h  
Monsieur le Maire reçoit également sur rendez-vous.

Tél : 04 67 55 65 75  
Fax : 04 67 55 54 17  
email : mairie.argelliers@wanadoo.fr

## Assistante Sociale

L'assistante sociale du Canton :

Mlle LO MONACO  
04 67 57 03 20

Permanences

Mercredi matin :  
à Aniane à partir de 9h 15.  
Vendredi matin :  
à Montarnaud à partir de 9h 15.

Pour les jeunes entre 18 et 25 ans qui désirent être suivi dans la recherche d'un emploi :

Contactez le P.A.I.O.  
04 67 44 03 03

Pour tous problèmes concernant le surendettement, le logement ou l'aide sociale à l'enfance, contacter l'assistante sociale.

Elle pourra aussi vous mettre en contact avec les assistantes maternelles non permanentes (c'est-à-dire celles qui s'occupent de la garde d'un enfant à la journée).

## Horaires d'ouverture des déchetteries du Syndicat Centre Hérault

Aniane (06 75 38 22 07) :  
Tous les jours  
sauf Mercredi et Dimanche  
de 9h à 12h 30 et 14h à 17h 30

Montarnaud (06 89 70 84 05) :  
Tous les jours  
sauf Mardi et Dimanche  
de 9h à 12h 30 et 14h à 17h 30

## Que faire quand on s'est fait voler ou que l'on a perdu tous ses papiers en même temps ?

En cas de vol de ses papiers (carte d'identité, passeport, carte grise, permis de conduire), il faut immédiatement faire une déclaration de vol :

- au commissariat de police ou à la gendarmerie du lieu où s'est produit le vol,
- à l'étranger, aux autorités de police locales et au consulat de France le plus proche.

En cas de perte de ses papiers (carte d'identité, passeport, carte grise, permis de conduire), il vous faudra, selon le document, informer votre commissariat de police ou votre gendarmerie, votre mairie ou votre préfecture.

Bon à savoir : il est nécessaire de commencer par remplacer ses papiers d'identité (carte d'identité, passeport) car ceux-ci pourront vous être utiles pour obtenir d'autres documents.

Le cas des titres de séjour des ressortissants étrangers

Les déclarations de perte ou de vol des titres de séjour des ressortissants étrangers sont à faire à la préfecture ou à la sous-préfecture.

Le cas du permis de conduire

Le récépissé qui vous sera remis est valable deux mois et remplace le permis pendant cette période. Durant ces deux mois, une demande de duplicata (un double) du permis de conduire devra être demandé. Lors de cette demande de duplicata, il faudra fournir une pièce d'identité.

Le cas de la carte grise

Un récépissé à deux volets vous sera remis et sera valable un mois :

- le volet n°1 permet de circuler pendant un mois
- le volet n°2 sert à constituer le dossier de demande de duplicata.

Lorsque vous ferez cette déclaration de perte ou de vol de votre carte grise, il vous sera demandé une pièce d'identité, or vous pouvez ne plus avoir ni carte d'identité, ni passeport. Pour cette déclaration, les documents permettant de prouver votre identité sont :

- un extrait d'acte de naissance,
- la carte nationale d'identité,
- le passeport, même périmé,
- le livret de famille,
- le permis de conduire,
- la carte de combattant,
- la carte d'électeur (à l'exclusion des cartes à but syndical ou professionnel),
- la carte d'identité professionnelle de fonctionnaire (avec photographie),
- la carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires des armées de terre, de mer ou de l'air,
- le titre de pension (carnet à coupons ou brevet d'inscription avec photographie),
- le permis de chasser (avec photographie),
- la carte de séjour (pour les étrangers domiciliés en France).

La carte électorale

Pour la perte ou le vol de votre carte électorale, il est recommandé d'en informer votre mairie et, en cas de vol, de prévenir votre commissariat de police ou votre brigade de gendarmerie.

La carte Vitale

Pour la perte ou le vol de votre carte Vitale, vous devez prévenir immédiatement votre caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

## CINEMA - VENDREDI 7 OCTOBRE À 20H 30



Date de sortie : 27 Juillet 2005

Réalisé par Doug Liman

Avec Brad Pitt, Angelina Jolie, Vince Vaughn

Genre : Action, Comédie, Espionnage

Durée : 2h + entracte

Prix des Places : Adulte 3 e, enfant 2,50 e

Synopsis

Mr et Mrs Smith forment un couple tout ce qu'il y a de plus banal. Pourtant, Mr Smith est exécuteur pour une organisation secrète et Mrs Smith tueuse à gage vendant ses services aux plus offrants. Ignorant chacun les activités de leur cher et tendre, ils vont pourtant se retrouver en compétition sur un même «contrat». Comme quoi une scène de ménage au fusil mitrailleur c'est quand même plus "fun" qu'avec la vaisselle de Maman...

Le Cinéma Itinérant d'Argelliers, fonctionne grâce à la volonté et au soutien financier et logistique de la commune.